

Réunion du Réseau Éducation 92, en visioconférence Vendredi 22 janvier 2021, 9h30 – 12h00 27 communes représentées

Ce compte-rendu rédigé à partir de notes, a pour objectif de reprendre les principaux échanges ayant eu lieu lors de cette réunion.

Lors de ce rendez-vous, différents documents ont été présentés. Ils sont transmis dans le courriel, incluant cette synthèse.

Ordre du jour :

Accueil par Madame **Virginie LANLO**, 1^{ère} Adjointe au Maire et Responsable du Réseau Éducation 92.

Intervention de Madame **Dominique FIS**, Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine (DSDEN 92).

- ✓ Actualités et réorganisation au sein de la Direction académique.
 - I. Crise sanitaire: point d'étape et perspectives (vacances scolaires, cantines).
 - II. Perspectives de la carte scolaire 2021 – 2022.
 - ✓ Effectifs prévisionnels.
 - ✓ Décharges des directeurs: changements ?
 - ✓ Scolarisation à domicile.
 - III. Projet éducatif territorial: reconduction en septembre 2021, modalités ?
 - IV. Vacances apprenantes: reconduction sur les petites vacances?
 - V. Point d'étape sur le Comité Départemental Handicap – PIAL et AESH.
- Organisation d'une matinée de formation à destination des élus sur le Handicap.
- VI. Plan de relance, perspectives pour la délégation Éducation.
 - VII. Appel à Projets Numériques pour le premier degré: socle commun d'équipement.

Lancement de l'observatoire du numérique: une déclinaison des États Généraux Numériques (EGN).

- ✓ Partenaires de l'Observatoire.
- ✓ Enjeux.
- ✓ Planning: première réunion à prévoir courant février (État des lieux).

Actualités Éducation – Questions diverses.

Accueil par Madame **Virginie LANLO**, 1^{ère} Adjointe au Maire et Responsable du réseau Éducation 92.

Madame LANLO remercie l'ensemble des nombreux participants (plus de 40) et présente ses vœux les plus sincères pour cette nouvelle année à toutes et tous. Elle fait part de son souhait de pouvoir organiser très prochainement à nouveau des réunions en « présentiel ».

Elle remercie Madame **Dominique FIS**, Directrice de la DSDEN ainsi que Madame **Véronique GARCIA-GILLET**, Inspectrice Adjointe de l'E.N, pour avoir accepté cette invitation

Madame **Virginie LANLO** annonce l'ordre du jour et indique que si certains ne peuvent être examinés, ils seront ajoutés à la prochaine réunion.

À la suite de la présentation de l'ordre du jour, elle laisse la parole à **Madame FIS**.

Réunion du Réseau Éducation 92, en visioconférence Vendredi 22 janvier 2021, 9h30 – 12h00 27 communes représentées

Intervention de Madame Dominique FIS, Directrice des services départementaux de l'Éducation nationale des Hauts-de-Seine (DSDEN 92) sur les actualités et la réorganisation au sein de la Direction académique.

Madame FIS adresse ses remerciements à l'ensemble du Réseau Éducation 92 et ses meilleurs vœux pour 2021.

Un 1^{er} point est fait sur **la situation sanitaire**.

Après une nette amélioration de l'indice du taux de positivité en décembre, au sein des Hauts-de-Seine, il est constaté une nouvelle accélération et une « remontée » de ce taux en ce mois de janvier.

Les consignes des gestes barrières restent donc toujours d'actualité et le protocole sanitaire, en milieu scolaire et périscolaire, doit être suivi de manière rigoureuse et surtout adapté si besoin. Certaines évolutions ont été apportées dernièrement, dans le domaine du sport, de la restauration et de la procédure des tests. C'est une contrainte forte pour tous : élèves, enseignants et personnels des écoles.

À la suite de cette première intervention, certains élus prennent la parole pour faire part de tension au sein des équipes (enseignants et agents). La situation se dégrade, cela est dû principalement à une forme de lassitude, de fatigue, de multiples tensions (parents refusant le port du masque pour les enfants, suspicion de cas Covid- 19...)

Un soutien psychologique et une prise de conscience seraient nécessaires.

Il est évoqué la situation de la commune de Bagneux où une personne encadrante a contracté le variant anglais. La DSDEN a été très présente et a communiqué avec transparence dans une situation anxiogène pour tous.

Un travail de collaboration : commune, DSDEN 92, ARS 92 et PHP a permis la mise en place d'un centre de dépistage à grande échelle très rapidement. Grâce à une réactivité et une logistique efficaces le dépistage au sein de l'école a été parfaitement géré.

Il est question d'une Brigade anti-Covid, les élus souhaitant avoir des précisions sur le public recruté (service civique ?).

Cette situation sanitaire aiguise les inégalités sociales. Différents rapports le démontrent au niveau national et c'est constaté au niveau départemental et local.

Beaucoup de parents s'inquiètent pour l'apprentissage de leurs enfants. Il serait judicieux de réfléchir sur des moyens d'accompagnements.

Le port du masque au sein des écoles sur le temps scolaire ou périscolaire reste un sujet de vives tensions, parfois entre les parents. Cette crise s'apparente à une course de fond. Les procédures sont à inventer. Toutes les personnes présentes remercient très sincèrement les acteurs de l'enseignement et les personnels des mairies pour leur travail et leur implication.

Il ne faut pas omettre que les équipes enseignantes sont également touchées. Pour pallier l'absence d'un professeur et dans l'attente d'un remplacement, les enfants sont répartis dans d'autres classes. Il est donc impossible de respecter la prérogative de « non-brassage ».

Madame **Dominique FIS** précise que cette crise contraint tous les acteurs à concilier les ambitions scolaires aux ambitions sanitaires. La France reste le pays d'Europe qui a le mieux réussi le maintien des enfants à l'école.

Réunion du Réseau Éducation 92, en visioconférence Vendredi 22 janvier 2021, 9h30 – 12h00 27 communes représentées

Les dernières évaluations ont montré que le niveau a un peu baissé (en particulier en CP) mais que cela n'est pas catastrophique. Les différents dispositifs mis en place ont permis de maintenir un certain niveau. Il est important de rappeler à tous que le port du masque est une nécessité pour protéger l'ensemble du personnel, que l'espace scolaire ne doit pas être un lieu de diffusion. Cela génère effectivement des tensions. Il s'agit de s'adapter continuellement sans avoir de procédures préétablies.

À ce jour, 67 personnes sont en congés pour vulnérabilité face au Covid-19. Cela entraîne des difficultés de remplacement. Un recrutement exceptionnel a été autorisé jusqu'au 13 février mais il ne s'agit pas de recruter n'importe comment. 31 personnes ont ainsi pu être missionnées. Mais certaines ont démissionné.

Dans le cadre des procédures de test, un travail remarquable a été effectué grâce à une forte collaboration et au soutien des mairies.

Pour les brigades « anti-Covid-19 », il s'agit d'organiser une cellule composée d'infirmiers (autorisation de recruter des libéraux), de médiateurs civiques et de « Service civique » pour déployer sur site en cas de nécessité. Chacun ayant un rôle bien défini qui pourrait ainsi répondre à la demande médicale, logistique, écoute...

Pour ce qui concerne la gestion de l'anxiété des enfants, il n'est pas prévu pour l'instant de mettre en place des structures dédiées mais les enseignants restent très attentifs et à l'écoute de leurs élèves.

Madame **Dominique FIS** évoque le flash mob géant organisé, avant les vacances de Noël, dans une école des Hauts-de-Seine. Cela a permis d'offrir à plus de 250 enfants de maternelles et primaires, un moment festif.

Les élus ajoutent que pour des enfants, c'est la morosité qui domine. Leur bulle de liberté se restreint progressivement et il est donc impératif de maintenir le temps périscolaire.

Il est aussi précisé que certaines mairies peuvent faire le lien entre les laboratoires des communes et les enseignants dans le cadre des dépistages.

Préparation de la rentrée 2021 (document projeté joint)

✓ **Démographie : constats 2020 et prévision 2021.**

L'ensemble des académies de France a perdu des effectifs. Dans l'académie de Versailles le constat est plus contrasté.

Pour la prochaine rentrée, il est annoncé une baisse de 1500 élèves, au sein des Hauts-de-Seine. Depuis 2016, le département a « perdu » plus de 7 000 enfants.

✓ **L'instruction en famille :**

L'instruction devenue obligatoire dès 3 ans, en 2019 a eu pour effet d'augmenter fortement le taux d'instruction en famille. Cette tendance a été renforcée dans le cadre de la crise Covid 19 et s'est parfois concentrée sur certaines communes.

Le Ministère de l'Éducation nationale a la volonté de modifier les textes de 2017 afin de protéger l'enfant et d'assurer une instruction équilibrée lui permettant d'acquérir l'ensemble des compétences demandées à l'issue du cursus.

Réunion du Réseau Éducation 92, en visioconférence Vendredi 22 janvier 2021, 9h30 – 12h00 27 communes représentées

Taux d'encadrement

✓ **Constats 2020**

Une amélioration régulière est à noter sur l'ensemble du territoire. Les orientations nationales ne modifient pas cet effet constant.

✓ **Priorités nationales et académiques.**

- Dédoublage de toutes les classes GS, CP et CE1
 - en REP+ à la rentrée 2021.
- Poursuite, hors EP, du plafonnement des effectifs des classes de GS et de CP à 25 élèves.
- Augmentation des décharges de direction d'école (vigilance 1 à 3 classes)
- 20 emplois pour l'école inclusive
- Priorité académique à la formation des enseignants

Concernant le dédoublement des classes, un important effort a été fait en 2020 mais il est important d'accompagner les écoles pour accentuer cet effet.

Madame **Dominique FIS** ajoute que sur certains secteurs (Gennevilliers, Nanterre) les classes ne sont pas automatiquement dédoublées mais 2 enseignants interviennent dans la même classe (contraintes espaces classes insuffisantes)

Malgré la baisse démographique (- 1500 élèves, soient 60 classes), la dotation augmente et tient compte des objectifs à atteindre (+ 23 emplois). Cela permet de consolider les acquis dits « fondamentaux ».

- ✓ Le taux d'encadrement progresse de 5.11 en 2017 à 5.50 en 2021. C'est donc une bonne nouvelle.
- ✓ Pour le régime de décharge, il est plus favorable au sein des Hauts-de-Seine qu'au niveau national.

Le Réseau revient sur le dédoublement des classes GS, CP et CE1 qui sont actés mais souhaiteraient avoir de plus amples informations pour le CE2, CM1 et CM2.

Madame **Dominique FIS** rappelle que pour les 3 premières sections, il s'agit de prérogatives nationales.

L'objectif 100% en GS dans le département devrait être atteint en 2021. Mais il reste encore des efforts à fournir pour le CP et le CE1. Il n'est pas certain que ce soit possible pour toutes les écoles.

Certains élus constatent une « paupérisation » au sein des écoles depuis 2017. La crise Covid-19 a accentué ce phénomène. De plus en plus d'enfants mangent à la cantine (80% à 90%).

Madame **Dominique FIS** prend en compte la réalité du terrain grâce aux remontées d'informations des enseignants et des inspecteurs mais elles ne sont pas basées sur des données spécifiques. Cependant, un travail est effectué en se basant sur l'indice de position sociale (IPS) et le revenu médian.

Réunion du Réseau Éducation 92, en visioconférence Vendredi 22 janvier 2021, 9h30 – 12h00 27 communes représentées

Le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports.

La réforme mise en place au 1^{er} janvier 2021 donne à la Direction académique la compétence pour l'ensemble de la journée de l'enfant : scolaire et périscolaire.

Les Projets Éducatifs du Territoire (PEDT) et le Plan Mercredi (PM)

Les Projets Éducatifs du Territoire (PEDT) sont donc sous la responsabilité de **Madame FIS**. Elle propose à ce sujet qu'au regard de la crise sanitaire actuelle et dans l'attente de directives pour 2021/2022, de prolonger d'une année les dispositifs (23 villes éventuellement concernées)

Les élus remercient **Madame FIS** pour cette proposition. Il est vrai que certains PEDT ont été mis à l'arrêt pour l'instant. Une commune demande si les PEDT en cours de finalisation pourront être validés et quelles sont les échéances ou le calendrier pour respecter la procédure.

Madame la Directrice académique invite l'élu(e) concerné(e) à prendre contact avec ses services. Il est ajouté que le PEDT doit être présenté en Conseil municipal.

Le Réseau Éducation 92 demande si le dispositif « vacances apprenantes » sera reconduit et si les classes transplantées pourront être envisagées.

Madame la Directrice académique précise que le dispositif devrait être reconduit mais elle reste dans l'expectative d'informations. Cette organisation pourrait être envisagée à la journée plutôt que sous forme de « colo ».

Concernant les classes transplantées, elle reste optimiste et souhaiterait une programmation en mai et juin. Cependant, il est impératif de prendre toutes les précautions possibles pour éviter toute perte financière. A l'heure actuelle, il est possible d'instruire les dossiers mais en analysant la prise de risque car il n'y a aucune visibilité sur l'évolution de la crise. Il est nécessaire de rappeler qu'il faut aussi l'aval du département qui accueille la classe (avis réservés, refus, annulations...).

Pour le regroupement de classes d'écoles différentes, aucune règle ne l'interdit, il s'agit de faire au mieux.

Les élus s'inquiètent de l'appel à la grève du corps enseignants annoncée du 26 janvier 2021, dans une situation Covid-19. Cela implique une organisation difficile à mettre en place puisque les règles sanitaires ne pourront pas être aussi bien respectées.

Madame FIS rappelle que dans la mesure du possible, dans le cadre du service minimum d'accueil dans les établissements scolaires mis en place par les communes, il faut limiter le brassage. Il est important de pouvoir assurer un traçage en cas de nécessité. Mais il est évident que ces directives ne sont pas simples à gérer pour les municipalités. Il s'agit une nouvelle fois de faire au mieux, en fonction des circonstances.

Lors des échanges, il est évoqué une expérimentation sur "l'éducation prioritaire" menée sur 3 académies à la rentrée 2021 (Contrat Local d'Accompagnement). Les élus demandent s'il est prévu que ce soit généralisé.

Réunion du Réseau Éducation 92, en visioconférence Vendredi 22 janvier 2021, 9h30 – 12h00 27 communes représentées

Madame **Dominique FIS** indique qu'elle n'a pas d'information à ce sujet et qu'il est encore trop tôt pour se prononcer et avoir un retour d'expériences.

Il est également question de la difficulté des élèves ayant obtenu le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'éducation Populaire et du Sport (DEJEPS - encadrement) mais n'ont pas réceptionné la « certification », en attente de signature.

Madame FIS prend en compte cette problématique et se renseigne à ce sujet dans les plus brefs délais. Elle précise que cette nouvelle prérogative implique un nombre d'arrêtés de délégations conséquents et que cette procédure est en cours.

École inclusive.

Madame **Virginie LANLO** propose aux élus de consacrer une réunion sur cette problématique afin de mieux pouvoir l'appréhender. Les Elus approuvent cette proposition. Une date sera donc communiquée prochainement.

Appel à Projets Numériques pour le premier degré:

Madame **Virginie LANLO** rappelle qu'elle travaille en lien avec l'AMF et que l'ensemble des informations a été transmis au Réseau Éducation 92. Le projet numérique vise à réduire les inégalités scolaires et à lutter contre la fracture numérique. La date limite de dépôt des dossiers est fixé le 31 mars 2021.

Madame **Dominique FIS** ajoute que la DSDEN accompagne les collectivités pour l'instruction des dossiers.

Madame **Véronique GARCIA-GILLET** précise que cet appel à projet ne concerne pas les collèges ni les maternelles sauf si ces dernières sont intégrées au sein d'un groupe scolaire primaire. Une foire aux questions est proposée, elle permet en effet de répondre aux principales interrogations.

Le Réseau approuve pleinement ces initiatives en rappelant que le numérique amplifie aussi les inégalités.

Madame **Dominique FIS** insiste sur le fait que cette transformation pédagogique doit être accompagnée. Il est impératif de former les élèves de manière raisonnée avec un esprit critique.

Madame **Virginie LANLO** tient à évoquer également la maintenance des équipements qui reste un sujet d'importance.

Les élus approuvent ces propos. En effet, les communes investissent dans le numérique mais dans le cadre du renouvellement du parc informatique, il est toujours complexe de s'y retrouver et sont demandeuses d'information complémentaire.

Réunion du Réseau Éducation 92, en visioconférence Vendredi 22 janvier 2021, 9h30 – 12h00 27 communes représentées

Madame **Virginie LANLO** en accord avec Madame **Dominique FIS** propose la création d'un « Observatoire du Numérique » incluant les acteurs du Numérique de l'Éducation Nationale, du Département et des Communes. Une première réunion permettant de définir le périmètre et les enjeux sera organisée en Mars 2021 – Date à venir

Conclusion :

Madame **Dominique FIS** remercie les Elus et les équipes (personnel enseignants, personnel des communes) qui les entourent pour le travail remarquable effectué par toutes et tous. Elle souhaite vivement rappeler que les services de la direction académique restent à l'écoute et à la disposition des communes et des élus.

Madame **Virginie LANLO** remercie l'implication de chacun à la mesure des enjeux.

Prochaine réunion du réseau AMD Education à caler sur le mois d'Avril

Lien relatif au rapport « pour mesurer et prévenir les effets de la crise du covid-19 sur les enfants et la jeunesse » de l'Assemblée nationale.

https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/rapports/cecovidj/115b3703_rapport-enquete